



**UNIVERSITÀ DI CORSICA -
PASQUALE PAOLI**



**INSTITUT D'ADMINISTRATION DES ENTREPRISES
ECOLE UNIVERSITAIRE DE MANAGEMENT**

APPEL A CANDIDATURE

Pour remplir les fonctions de directeur de l'Institut d'Administration des Entreprises
Ecole Universitaire de Management

Dans la perspective de l'élection du directeur de l'Institut d'Administration des Entreprises Ecole Universitaire de Management qui aura lieu lors de son Conseil d'administration du jeudi 15 mars 2018, je demande à toute personne éligible au sens du code de l'éducation (cf. *infra*) et qui souhaite occuper cette fonction, de déclarer sa candidature sur papier libre et de la déposer ou de l'envoyer par mail au secrétariat de l'IAE (mtsoulas@univ-corse.fr) et de la Présidence de l'Université de Corse (presidence@univ-corse.fr) avant le jeudi 8 mars 2018 à 12h.

Cette déclaration de candidature devra être accompagnée d'une profession de foi.

Code de l'éducation art L713-9 :

« (...) Les instituts et les écoles faisant partie des universités sont administrés par un conseil élu et dirigés par un directeur choisi dans l'une des catégories de personnels qui ont vocation à enseigner dans l'institut ou l'école, sans condition de nationalité. Les directeurs d'instituts sont élus par le conseil. Leur mandat est de cinq ans renouvelable une fois ».

Corte, le 13 février 2018

Le Président de l'Université de Corse

Paul-Marie ROMANI

